



## Arnaque voiture renseignement

Par **dauphin08**, le **20/01/2019** à **20:18**

Bonsoir je vient vers vous car mon histoire et longue j'ai acheter une voiture a une personne je lui fessait confiance il ma dit cet mon beau pere qui vend la voiture pas de soucis moi je le connait pas alors je fait confiance sa commence comme sa on fait le tour de la voiture et un amie a moi va esseyais mais il ma dit cet bon alors je fait les papier je payes il me fait un acte de vente et barre la carte grise signe les papiers .il a repris la voiture sa a durer une heure quand meme il ma dit je te remait un poste mais il ma rammener la voiture avec un poste et la plage arriere avant elle y etais pas la plage arriere je prete pas attention le lendemain je vais faire un tours et trop de bruit pas de cligniotant et consome de l'eau et la je commence a mapercevoir que sa cloche jean parle a mon avocat et elle me dit de refaire un ct avec cet frere et de un ct que le mec ma fournie avec rien a refaire ct passer et deux moi apres 2 pages de ct vla je suis effrondre pleurer degouter de plus je me suis fait flacher 3 foix et 4 point en moin car le compteur et casser il quand je rouler avec un gps de portable quand au conteur je suis a 50 klm en fait j'etais a 70 klm alors la cet la fin alors j'ai tous envoyer au procureur de chez moi le 21 septembre 2018 et l'enquete et ouverte le 26 septembre 2018 au final cette voiture je l'avait assurre tous rique et quand je vois sa ben je suis juste parking que si une personne rentre dedans ben elle sera dedommager mais pas moi depuis octobre elle et coincer dans ma famille a 850 kil de chez moi et je payes encore pour la voiture que je ne peut meme pas rouler avec la somme de 35 euros degouter encore une foix de plus de ce faite j'attend je ne cet pas combien de temps sa va encore etre en enquete .et a votre avis que risque le ct de faire un faut ct et le vendeur car il la signer tous et vendue une voiture qui l'avait acheter pour piece pour 200 euros et me la revendue 950 euros .mais le premier propriaitaire devez barrer la carte grise normalement aussi avant de la vendre pour les piece il ne la pas fait cet de la que l'autre personne me la vendue alors je me suis fait arnaquer et bien la cet encore en cour l'enquete j'ai demander il y a pas longtemps encore a votre avis que risque le premier vendeur sans avoir barret la carte grise apres le mec de controle technique et le vendeur qui ma arnaquer merci de votre aide